



# CHARTRE DES DROITS des personnes âgées et des retraités en Europe

FERPA 12/2016



**ferpa**

FÉDÉRATION EUROPÉENNE  
DES RETRAITÉS ET DES PERSONNES ÂGÉES

## Charte des droits des personnes âgées et des retraités en Europe

La Fédération européenne des retraités et des personnes âgées (FERPA) entend mener une campagne de sensibilisation en vue d'accroître, de façon concrète, l'attention sociale et politique portée à la situation des 100 millions d'individus de plus de 65 ans qui vivent aujourd'hui dans l'ensemble des pays européens, et dont le nombre est appelé à croître compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie.

**Une évidence qui appelle aujourd'hui des réponses politiques, sociales et économiques respectueuses du droit de mener une vie harmonieuse, digne et de bien-être, fondée sur la justice et la solidarité.**



La retraite et l'âge de la vieillesse doivent marquer le début d'un nouveau cycle dans l'existence, à travers une évolution placée sous le signe de la sérénité et non du déclin et de la solitude.

Tout citoyen européen, jeune ou adulte, doit comprendre que la défense des droits des personnes âgées constitue un investissement pour son propre avenir. Les droits des retraités et des personnes âgées d'aujourd'hui seront également les siens quand viendra l'âge de la vieillesse.

Si les droits que nous connaissons aujourd'hui sont détruits, il n'y aura pas de droits garantis demain. Nous revendiquons une Europe sociale, fondée sur des valeurs démocratiques et de justice sociale, indispensables pour forger l'unité et la solidarité nécessaires entre les États membres. Des valeurs qui sont également indispensables pour lutter contre les divisions et la résurgence de nationalismes dangereux.

Pour la FERPA, la promotion des valeurs de démocratie, de liberté, d'égalité et d'équité sociale passe par la mise en œuvre de politiques européennes touchant à tous les aspects de la vie. De telles politiques doivent prendre en compte les dimensions sociales, les conditions de revenus, de santé, de logement, et respecter les principes éthiques et l'environnement.

Il s'agit ni plus ni moins d'une question de civilisation et de démocratie. La FERPA lance cette campagne de responsabilisation et d'intérêt social et politique dans l'ensemble des pays européens pour attirer l'attention sur la situation des retraités quel que soit leur âge.

Nous voulons et devons lutter contre toute forme d'isolement et de discrimination, et notamment celles liées à l'âge et à la vieillesse, et mettre l'humain au centre du débat.

## LE DROIT D'AVOIR DES DROITS

### 1 LE DROIT À LA DIGNITÉ

Nous, retraités et personnes âgées de la FERPA, exigeons :

- ▶ De pouvoir vivre un vieillissement actif, non pas en travaillant jusqu'à 70 ans, mais en tant que « parties prenantes » et « acteurs » de la société et de ses dimensions sociales, culturelles et de ses loisirs.
- ▶ D'être considérés comme une ressource, pour le présent et pour l'avenir, et non comme un fardeau, un poids ou un coût pour l'ensemble de la communauté.
- ▶ Que soit reconnu notre rôle fondamental pour la cohésion sociale au sein des familles et de la société, en tant que porteurs de mémoire et de savoirs, facteurs de liens intergénérationnels et producteurs de richesse et de bien-être.
- ▶ De pouvoir bénéficier du droit à la formation et à l'apprentissage continu, pour être actifs dans une société soumise au flux continu de l'innovation technologique.

### 2 LE DROIT AU BIEN-ÊTRE

Nous, retraités et personnes âgées de la FERPA, revendiquons :

- ▶ Des pensions de retraite suffisantes nous permettant de vivre de manière digne et de ne pas être de simples assistés.
- ▶ Le droit au bénéfice des soins de santé, y compris ceux que l'âge rend inéluctables, et des services publics accessibles et de qualité.
- ▶ De bénéficier de mesures de prévention pour protéger notre intégrité physique et de pouvoir bénéficier de services de soins et d'aide à domicile ou au sein d'institutions spécialisées lorsque la vie nous rend moins autonomes ou nous prive totalement de notre autonomie.
- ▶ L'accès à des moyens de transport adaptés aux différentes tranches d'âges et à l'état de santé des citoyens âgés.

### 3 LE DROIT À LA SÉCURITÉ

Nous, retraités et personnes âgées de la FERPA, revendiquons :

- ▶ Le droit à la sécurité alimentaire et énergétique.
- ▶ Des mesures, des actions et des contrôles pour prévenir et empêcher les actes de violence, en tout lieu, à l'encontre des personnes âgées.
- ▶ La mise en œuvre de politiques sociales de logement et d'adaptation des villes et des quartiers aux changements démographiques.

**Le vieillissement de la population, avec tout ce que cela comporte, doit être envisagé de manière positive et, également, comme une possibilité de développement et d'emploi.**

**À travers leur syndicat, les retraités et les personnes âgées de la FERPA entendent se mobiliser en Europe et dans les pays membres pour revendiquer, pour le présent et pour l'avenir, le droit à exercer pleinement une citoyenneté active, libre, participative et démocratique.**

**La FERPA réclame une Europe sociale porteuse d'un modèle de société qui favorise la solidarité entre les générations et protège les jeunes, les adultes, les aînés, les hommes et les femmes.**

**La FERPA, en tant qu'organisation syndicale européenne des retraités et des personnes âgées, compte sur le soutien de la CES pour que la Charte des droits des personnes âgées et des retraités soit adoptée dans tous les États membres.**

**FERPA**

Boulevard du Roi Albert II, n°5 • B-1210 Brussels • Belgium  
Contact: Jessica Montiel • Tel. +32/2/224.04.42 • [jmontiel@etuc.org](mailto:jmontiel@etuc.org)  
[www.FERPA.online](http://www.FERPA.online)



**ferpa** FÉDÉRATION EUROPÉENNE  
DES RETRAITÉS ET DES PERSONNES ÂGÉES